

Béhoust



• MARS 2025 •

LA GAZETTE DE BÉHOUST

WWW.BEHOUST.FR



BEHOUST (S.-et-O.). - Place de l'Eglise et la Mairie





Bulletin municipal de Béhoust

Mairie ouverte : mardi 17h30-19h et samedi 10h-12h

📍 1 Pl. du Village, 78910 Béhoust

☎ 01 34 94 67 70

@ secretariat.behoust@orange.fr

🌐 www.behoust.fr

.01

TRAVAUX

PAGE • 4

.05

CIRCULATION, SÉCURITÉ, TRANSPORT

PAGE • 11

.02

SOLIDARITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

PAGE • 5

.06

ENVIRONNEMENT

PAGE • 12

.03

CÉREMONIES, ANIMATIONS, VIE ASSOCIATIVE

PAGE • 6

.07

RECENSEMENT, CARTE D'IDENTITÉ,

PAGE • 13

.04

VIE DE L'ÉCOLE ET DU VILLAGE

PAGE • 8

.08

INFORMATIONS PRATIQUES AGENDA / BLOC-NOTES

PAGE • 14



Chères Béhoustiennes, chers Béhoustiens.

Tout vient à point à qui sait attendre !

Après des mois et des mois de préparation de l'extension de la salle des fêtes, j'ai le plaisir de vous confirmer que les travaux vont commencer début avril pour une réalisation définitive au plus tard fin 2025. Les appels d'offres ont été lancés, les lots attribués alors que le contrat rural nous permettra d'obtenir du département et de la région Ile-de-France le financement de cette extension par l'octroi de subventions à concurrence de 70 % des dépenses plafonnées à 500000,00 €.

Cette extension nous sera bénéfique car elle permettra de multiples activités culturelles, ludiques et autres, sans occuper tout le foyer, en même temps qu'elle sera le relais indispensable pour accueillir, à titre provisoire, l'effectif de l'école qui ne cesse de croître pour atteindre 49 élèves à la rentrée 2025/2026. Il semble bien que malgré cette augmentation de l'effectif, nous soyons encore éloignés du début du 20^{ème} siècle à regarder la page de garde de cette gazette quand les élèves disposaient d'une classe unique, limitée à l'actuelle salle du conseil municipal alors que la commune comptait environ 200 habitants. Aujourd'hui, on compte 49 élèves pour une population de 537 habitants (avant le prochain recensement).

Par ailleurs, les opérations d'aménagement et de programmation imposées par le Préfet ne feront qu'accroître cette nécessité d'accueillir des élèves supplémentaires, au fur et à mesure, non seulement, des constructions actuellement en cours, mais aussi celles à venir rue de la Tuilerie à échéance du 2^{ème} semestre 2026.

Nous parvenons à faire face à toutes les obligations sans augmenter les impôts, et demeurons toujours une commune capable d'emprunter si nécessaire car nous n'avons aucune dette à ce jour, alors que les ressources communales se réduisent année après année et deviendront, s'il n'y est remédié, inévitablement problématiques à l'avenir.

Je tiens à saluer ici, les membres du conseil municipal, les représentants délégués des parents d'élèves, les enseignants qui participent activement aux évolutions de notre village et ne ménagent pas leurs efforts dans l'intérêt de tous.

Bien à vous.

Guy PELISSIER

Maire

Bien à vous 

Le foyer municipal

Aux termes des travaux, **le foyer disposera d'une extension de 105 m²** prolongeant ainsi en longueur la salle actuelle, selon une architecture extérieure semblable.

Grâce à de larges portes intérieures, **cette extension pourra tantôt communiquer avec la salle existante afin d'en agrandir la capacité d'accueil tantôt être isolée**, en fonction des besoins.

Elle disposera en effet, d'une **entrée indépendante** et d'une **sortie de secours**.

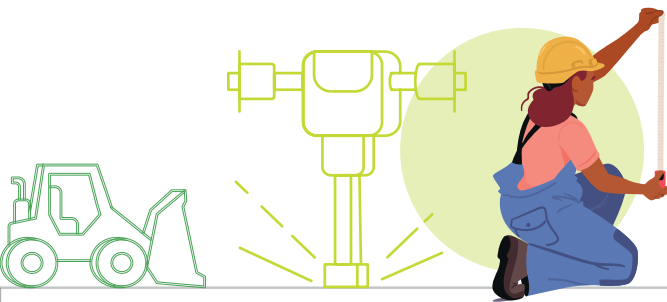
Elle sera par ailleurs équipée de **trois sanitaires** dont **un PMR**.

Le planning des travaux a été ajusté, en concertation avec l'architecte, la municipalité et l'équipe enseignante, afin de permettre la continuité des activités scolaires et périscolaires dans des conditions optimales, en dépit des nuisances inhérentes à un tel chantier.

La sécurité aux abords de l'école et de la mairie sera par ailleurs préservée, l'accès au chantier étant uniquement prévu par le portail situé rue du nid de geai. Des perturbations de circulation sont donc ponctuellement à prévoir sur cette zone, notamment lors de l'arrivée et de la sortie des camions, chacun étant dès lors invité à faire preuve de compréhension et de prudence.

Le parking restera donc accessible et l'accès à l'école inchangé.

La zone de travaux sera, quant à elle, délimitée par des grilles pour garantir son inaccessibilité.



Pour nos aînés

Pour nos aînés qui veulent rester chez eux, ou qui restent seuls, il existe pour notre village des structures d'accompagnement et des aides à domicile.

Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées des services de proximité.

En premier lieu la Téléassistance

Il s'agit de l'installation à domicile d'une téléalarme, qui permet en cas de chute de prévenir un centre qui pourra faire intervenir les secours d'urgence. Vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription auprès de la Mairie ou auprès du prestataire Tunstall/Vitaris sélectionné par les services sociaux du département des Yvelines.

Agence Vitaris

🏠 3 rue de Verdun, 78590 NOISY-LE-ROI
📞 01 30 56 43 91
✉ teleassistance78@vitaris.fr

Vous pouvez contacter également :



La Maison Départementale de l'Autonomie

📞 0 801 801 100 (service et appel gratuits)
ou en écrivant à ✉ autonomie78@yvelines.fr

En second lieu l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

L'ADMR du Val de Garance est située à Garancières. Cette association bénéficie d'une subvention de la Mairie de Béhoust. Elle offre un accompagnement personnalisé pour les personnes âgées afin de leur permettre de vivre de manière autonome et en sécurité chez elles. Des heures d'aide de vie quotidiennes sont proposées par l'ADMR après votre demande d'ouverture de dossier.

ADMR VAL DE GARANCE

Maison sociale

🏠 Place de la Mairie, 78890 GARANCIÈRES
📞 01 34 86 63 00

Pour le maintien à domicile vous avez également la possibilité de livraison de repas à domicile. Moins de soucis pour faire les courses et préparer des repas.

Portage de repas

ADMR MÉRÉ

🏠 1 sente de l'Abbaye, 78490 MÉRÉ
📞 01 34 86 93 90

Vous pouvez contacter directement ce service sans passer par ADMR de Garancières.



Pour les aides à domicile il existe également des structures privées qui peuvent intervenir chez vous, certaines interviennent déjà sur Béhoust :

AXEO

🏠 Gambais 📞 01 34 83 04 30

TOUT à DOMICILE

🏠 La Queue-Lez-Yvelines 📞 01 30 41 63 96

Animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache doivent être adaptées en conséquence.

DÉJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires, nous demandons aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leur animal ne souille pas les trottoirs de leurs déjections.

Les déjections canines sur les trottoirs sont particulièrement désagréables, en outre elles favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes. Munissez-vous d'un sac à déjections biodégradable et ramassez les déjections de votre animal !



À noter l'article R632-1 du Code Pénal et l'article R541-79 du Code de l'Environnement exposent les déjections canines sur la voie publique à une contravention de 2^e classe.

MÉCHOUI

Toujours le même engouement des Béhoustiens pour le traditionnel méchoui de la rentrée qui a réuni, **le 8 septembre dernier**, près de la moitié des habitants de notre village.

Au programme : kir d'invitation, culottes d'agneau cuites sur la braise, fromage et dessert.



Un grand merci à tous les acteurs de cette formidable journée !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024



À 16 heures, en ce Lundi 11 Novembre 2024, nous étions conviés à la célébration de l'armistice de la guerre de 14/18.

La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux Béhoustiens. Les jeunes ont accompagné les porte-drapeaux, nous avons écouté le message du Ministre des Armées lu par Monsieur le Maire. Après le dépôt de gerbes et l'appel aux morts, nous avons chanté La Marseillaise accompagnés par l'Harmonie Municipale de Montfort-l'Amaury.

À l'issue de ces commémorations, comme le veut la tradition la Mairie a offert un vin d'honneur à toute l'assemblée dans la salle du conseil.

ATELIER DE NOËL NOVEMBRE 2024



Créativité, partage, bonne humeur au programme de l'Atelier de Noël du 24 novembre 2024 à la salle des fêtes.

Les animatrices - Martine, Marie-Laure, et Nicole - ont guidé et accompagné les artistes en herbe avec autant de patience que de talent. Enfants et parents ont fabriqué de belles décorations, dans un foisonnement de formes, de matières et de couleurs pour orner à Noël leurs sapins et leurs maisons.

*Bravo les artistes !
Bravo à toutes et tous et un immense merci aux animatrices.*

Elisabeth HOURDE



REPAS DES ANCIENS

En ce Samedi 18 Janvier 2025, le conseil municipal a invité les anciens de Béhoust au repas annuel. Pour l'apéritif rassemblement dans la cour vitrée du Château autour d'une coupe de champagne, puis pour le repas nous avons retrouvé le cadre chaleureux des salons du Château de Béhoust.

Repas servi par l'équipe de Châteauform, au menu Noix de Saint Jacques Poêlées, Filet Mignon de Veau et son jus corsé, crème de Panais à l'huile de Noisettes, après les fromages affinés Le Baba au Rhum, Tartare exotique et Chantilly.

Une journée qui ouvrait une nouvelle année sous les meilleurs auspices.

Merci à toute l'équipe.



GALETTE DES ROIS

Pour aborder 2025 avec convivialité, la Municipalité a invité les habitants à se réunir **le 12 janvier autour de la galette des rois**. Un moment chaleureux grâce à la participation de plus d'une centaine d'entre vous.



VIDE GRENIERS DU 16 MARS 2025

Succès assuré pour cette nouvelle édition du vide greniers !

46 exposants, des centaines de visiteurs, de joyeux marchandages sous un soleil printanier et dans la bonne humeur. Les uns ont vidé leurs cartons, les autres ont rempli leurs sacs et la buvette a régalié petits et grands tout au long de la journée grâce aux pâtisseries salées et sucrées confectionnées par les Amis de Bois Houx.

Elisabeth HOURDÉ



CANICROSS AU CHÂTEAU DE BÉHOUST !

Le Château de Béhoust a accueilli le 16 mars dernier un canicross caritatif organisé par EDUCHIEN 78, au profit du refuge SPA d'Hermeray.

130 participants se sont ainsi élancés avec leur fidèle compagnon à quatre pattes sur un parcours de 6 km, sous le soleil et dans un cadre idyllique entre champs, forêt et parc du château.



À vos agendas

Chasse aux œufs

Date et modalités à paraître prochainement sur la page Facebook.

Vente de plantes, le dimanche 18 mai 2025

sur le parking de l'école organisée par l'association les P'tits Bois Houx.



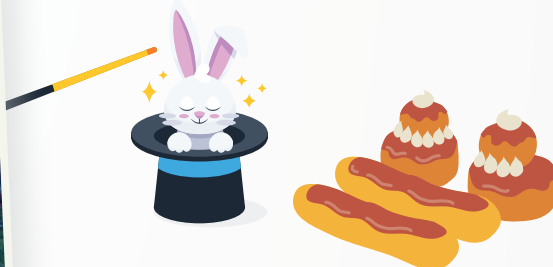
Vie de l'école

Cette année, l'école de Béhoust accueille 43 élèves. C'est M^{me} Lacomblez qui succède à M^{me} Tassel, dans la classe des « petits ». Elle travaille à mi-temps et enseigne aux élèves de petite section, moyenne section, grande section et CE1 les lundis et mardis. M^{me} Robin a complété ce mi-temps jusque la Toussaint et, depuis le mois de novembre, M. Laguel leur fait classe les jeudis et vendredis. Ils sont assistés toute la journée de leur ATSEM, Mme Jarry. Mme Marissal conserve la direction de l'école et enseigne aux élèves de CP, CE2, CM1 et CM2.

Le samedi 5 octobre au matin, certains élèves de l'école se sont rendus à Courgent afin de participer au cross inter-écoles. Ils ont eu la chance de courir sous un beau soleil et sont tous repartis avec une médaille.



Le jeudi 17 octobre au matin, les élèves du CP au CM2 sont allés au centre de tri des déchets de Thiverval-Grignon. Ils ont pu y apprendre en s'amusant et visiter les lieux. Les élèves semblent avoir apprécié cette visite et certains appliquent scrupuleusement les consignes de tri qui leur ont été expliquées. Nous vous recommandons cette visite !



Le lundi 16 décembre après-midi, tous les enfants de l'école ont pu assister à un spectacle de magie : humour et féerie étaient au rendez-vous.

Le vendredi 10 janvier après-midi, les élèves ont retrouvé les anciens du village autour de jeux de société. Ils ont également pu échanger sur « **l'école d'avant** » avec eux. L'après-midi s'est terminée autour d'un délicieux goûter : mini-viennoiseries à volonté !

La Directrice

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE DU 10 JANVIER 2025

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Municipalité et les enseignantes ont, en collaboration, organisé une nouvelle rencontre intergénérationnelle le 10 janvier dernier, à l'école. Petits et grands se sont réunis, le temps d'un après-midi, autour de jeux de sociétés. Ce fût également l'occasion pour les enfants d'interroger leurs aînés sur « *l'école d'autrefois* » : un moment riche en souvenirs, clôturé par un goûter offert par la Mairie et concocté par L'atelier Gourmand de Lucie.

Julie LAMBLLOT



L'ASSOCIATION LES P'TITS BOIS HOUX



Créée en septembre 2024 pour organiser des manifestations au profit de l'école de notre village, l'association a d'ores et déjà mené avec succès plusieurs actions telles que la vente de tee-shirts et pulls personnalisés, la vente de sapins de Noël et l'organisation d'un marché de Noël avec des exposants locaux et la présence du Père Noël !

Grâce à la participation active et à la générosité des Béhoustiens, un premier don à l'école d'un montant de 350 euros a pu être réalisé. Un grand merci !

Les membres de l'association vous réservent déjà bien d'autres surprises pour les mois à venir.

Retrouvez-les sur la page facebook

« Les P'tits Bois Houx »



HALLOWEEN

Les petits monstres ont fait trembler le village à l'occasion du défilé d'Halloween. Merci pour votre accueil ainsi que pour les bonbons distribués en abondance pour leur plus grand plaisir !



NOËL, L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE



Bien vivante, notre petite église Saint Hilaire de Béhoust a accueilli petits et grands le 1^{er} décembre après-midi pour pouvoir installer la crèche. Chaque enfant a choisi un sujet et l'a disposé dans la crèche qui a donc été l'œuvre de nos jeunes béhoustiens.



Ce temps convivial s'est poursuivi avec la lecture des Prophéties par Lucie Eledo. Les enfants ont été complètement captivés. Ce partage a suscité tellement d'enthousiasme auprès des plus jeunes comme de leurs parents que d'autres temps seront proposés au moment de Pâques.

Les enfants ont aussi confectionné des couronnes de l'Avent avec l'aide des plus grands qu'ils ont pu ensuite emporter chez eux.

Après l'installation de la crèche, tout était prêt pour vivre **une belle veillée familiale le 24 décembre au soir** avec toutes les générations qui se sont rassemblées autour de chants et de prières de Noël.

L'église Saint Hilaire de Béhoust, ouverte chaque jour de l'année, accueille aussi la messe chaque troisième samedi du mois à 9h (15 mars, 17 mai, 19 juillet, 20 septembre, 15 novembre).

La prière des mères invite chaque maman et grand-mère à venir le premier et troisième mardi du mois à 20h30.

Et tous les dimanches à 18h chacun est convié pour un temps de prière afin de bien commencer la semaine.

Plein d'autres informations sur www.cathoudanais.fr

Tout le monde est bienvenu !

LE CARNAVAL

Le 23 mars dernier, petits et grands se sont parés de leurs plus beaux déguisements pour participer au Carnaval organisé par l'Association les P'tits Bois Houx. Après un défilé en musique dans le village, des récompenses ont été distribuées aux plus originaux grâce à un jury de choc ! La convivialité s'est poursuivie autour d'ateliers récréatifs (maquillage et décoration de masques) et de la buvette, **dont les bénéfices permettront d'organiser de nouvelles animations au profit des enfants du village.**



Transport

Dans notre zone rurale le transport est une priorité, nous vous rappelons ci-dessous l'offre de transport proposée sur Béhoust, aux 2 lignes régulières (2 et 67) qui desservent notre village, deux autres possibilités de transport sont proposées aux Béhoustiens : le TàD (Transport à la Demande) et le Rézo Pouce.

Le TàD

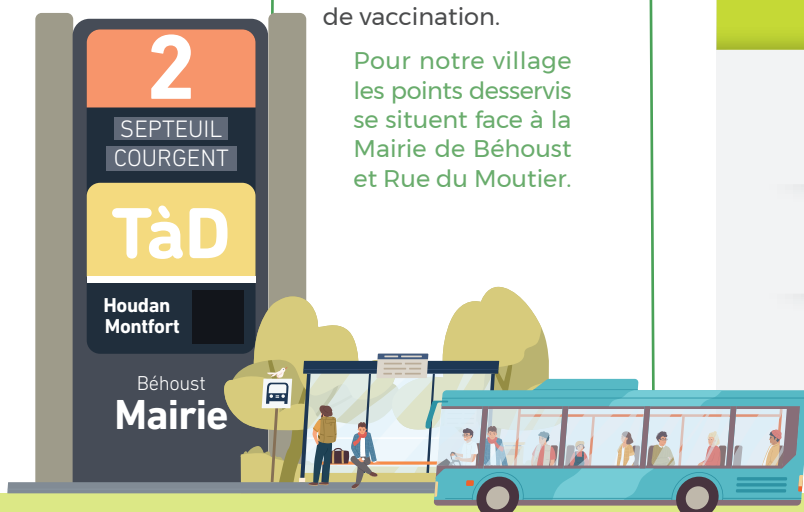
Le dispositif de transport à la demande (**TàD Houdan-Montfort**) mis en place par Transdev Houdan, s'adapte à vos horaires, de 9h30 à 15h30 en semaine et de 9h à 19h le samedi.

En complément des lignes régulières vous pouvez réserver une ou plusieurs places dans un véhicule TàD (5 places max).

Simple et pratique : accessible en 1heure sur simple appel téléphonique (**0970 80 96 63**) ou démarche en ligne (**tad.idfmobilité.fr**) et réservable 1 mois à l'avance, vous sélectionnez votre arrêt de départ et votre arrêt d'arrivée, ainsi que l'horaire souhaité.

Coût de la course : Pass Navigo et/ou 2€, ticket vendu à bord. Gratuit pour les moins de 4 ans et pour les plus de 75 ans se rendant sur les centres de vaccination.

Pour notre village les points desservis se situent face à la Mairie de Béhoust et Rue du Moutier.



Rezo Pouce

Faire de l'autostop en toute sécurité, de façon organisée, voilà l'objectif de RézoPouce auquel la commune de Béhoust a adhéré.

Le principe : les passagers munis d'une fiche de destination estampillée Rézo Pouce se rendent à un arrêt « **Arrêt sur le pouce** » sans prise de rendez-vous préalable, à charge pour le conducteur du véhicule identifié par un macaron de s'arrêter et ainsi partager sans frais l'usage de son véhicule.

Découvrez
comment
ça marche sur

www.rezopouce.fr



Sur notre commune 3 arrêts
sont répertoriés

Rue de Coudreuse
(Sens Garancières/Orgerus)

Rue du Nid de Geai à hauteur de
l'église (sens Orgerus/Garancières)

Rue du Moutier
(Au niveau de l'arrêt de bus)

Nouveau défibrillateur

Un défibrillateur supplémentaire a été installé dans notre village.

Il se situe au croisement du chemin des vingt arpents et du chemin de la pimardièrre, en direction de la forêt.

Pour mémoire, un défibrillateur est déjà en place sous le porche de la salle communale et un second est disponible en Mairie.





Reprise de la collecte des déchets végétaux !

Les déchets végétaux sur la commune
de Béhoust auront lieu du jeudi 3 avril
au jeudi 11 décembre 2025.

Durant la
PÉRIODE ESTIVALE,
les collectes auront lieu :

LES 17 ET 31 JUILLET 2025
LES 14 ET 28 AOÛT 2025

- Les déchets verts uniquement herbes, feuilles et brindilles, doivent être obligatoirement mis dans le bac spécifique marron de 240 litres qui vous a été distribué en 2022. Les branches de 1,5 m de long et 5 cm de diamètre devront être assemblées en fagots (**5 fagots maximum**) et déposés à côté du bac.
- Les autres gros déchets verts devront être apportés en déchèterie (souches, grosses branches...).
- Vos bacs peuvent être déposés la veille de la collecte devant votre domicile, de façon ordonnée afin de ne pas gêner la circulation des usagers de la voie ou du trottoir. Pour préserver la sécurité et la beauté de notre village, vous êtes invités à rentrer vos bacs dans vos propriétés respectives une fois la collecte effectuée.

Les collectes



POUBELLE VERTE

Déchets ménagers

LE JEUDI
(MATIN)



POUBELLE JAUNE

*Emballages, cartons,
journaux*

LE JEUDI
(MATIN)



POUBELLE MARRON

Déchets végétaux

LE JEUDI
(MATIN)

Les poubelles sont à sortir la veille au soir, et doivent être rentrées le plus rapidement possible après le ramassage.

Respecter ces consignes, c'est assurer un peu plus de sécurité pour les piétons, et préserver l'environnement et l'esthétique de notre village.

Pour toute information complémentaire sur le SIEED et retrouver le flash info, taper :
www.sieed.fr

Jean-Pierre VOUTERS
Guy PELISSIER



Information du SIRYAE

Dans le cadre de la réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable et du plan de gestion et de sécurité des eaux du SIRYAE, je vous informe que des techniciens effectueront des relevés topographiques des réseaux d'eau potable (affleurants, regards, ouvrages...) avec des véhicules marqués **AXIS CONSEILS** sur notre commune.

Leurs interventions ne présenteront aucune gêne et débuteront le 17 mars 2025 pour une durée d'environ 3 semaines.

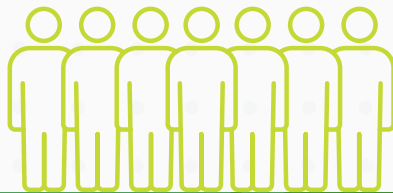
Guy PELISSIER
Président du SIRYAE

Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

En outre, le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et l'inscription d'office sur les listes électorales.



Recensement de la population

Dans la perspective du recensement de la population qui doit être réalisé en janvier 2026, nous vous remercions par avance de veiller à l'accessibilité de vos boîtes aux lettres depuis la voie publique et de vous assurer que vos nom et numéro de voirie y soient inscrits lisiblement afin de faciliter le travail du personnel communal.

Demande de Carte Nationale d'Identité CNI/Passeport :

Les demandes de CNI et/ou de passeport s'effectuent exclusivement sur rendez-vous.

Étape 1 : Préparer votre rendez-vous :

- 1 Faire une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr>
- 2 Acheter votre timbre fiscal (En cas de perte ou de vol de la CNI, dans tous les cas pour un passeport) : <https://timbres.impots.gouv.fr>
- 3 Munissez-vous de toutes les pièces justificatives nécessaires.

Étape 2 : Prendre rendez-vous

Il est indispensable de prendre rendez-vous en ligne pour déposer un dossier de demande de passeport ou de CNI.

Assurez-vous d'avoir un dossier complet, toute pièce manquante fera l'objet d'un refus d'instruction de dossier et il vous faudra reprendre rendez-vous.

Consulter la liste des mairies délivrant des CNI et des passeports dans les Yvelines :

<https://www.yvelines.gouv.fr/index.php/Demarches/ Carte-Nationale-d-Identite-Passeport-Livret-de-circulation/Passeport/Mairies-des-Yvelines-delivrant-des-CNI-et-des-passeports-biometriques>

Étape 3 : Retrait des titres d'identités

Vous retirerez votre CNI/passeport dans la mairie où vous avez déposé votre demande.



Autorisation électronique de voyage

À partir du 2 avril 2025, vous devrez obtenir une Autorisation électronique de voyage (ETA) pour vous rendre au Royaume-Uni.

Pour plus d'informations, consulter directement la section du site du gouvernement britannique dédiée à ce dispositif :

<https://www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta>.

Notre commune a des talents

Commerçants, artisans,
entrepreneurs, créateurs...
Notre village fourmille de talents :



CHÂTEAU DE BEHOUST

Chateauform'
centre de séminaires

01 30 88 38 38

contact@chateaubehoust.com



DEBAIS

Entreprise générale
de bâtiment, maçonnerie,
terrassement, rénovation

01 34 87 27 51 • 06 12 47 56 34
rct-debais@hotmail.fr



MAR ET CLO

Vente à distance
d'accessoires de mode

06 74 07 50 92

contactmaretclo@gmail.com



PEC ATLANTIQUE

Plomberie, électricité,
chauffage

06 62 63 20 38 • 06 76 97 18 05
pecatlantique@orange.fr



EN.CO.RA.GE

Entretien d'espaces verts

01 30 88 34 19 • 06 20 32 17 98
en.co.ra.ge@orange.fr



2FREMOND CONSEIL

Conseil en gestion de patrimoine,
courtage d'assurance,
transaction immobilière

01 34 94 60 11 • 06 28 23 21 58
adf@solutionspatrimoniales.com



MDECO

Fabrication artisanale
d'objets de décoration

contact@mdeco.ovh



EURL MEP

Artisan électricien,
plombier, chauffagiste

06 16 10 30 97
meptreuillet@cegetel.net



SASU R.B.H

Construction
de maisons individuelles

07 84 38 99 85
franck.martin070@gmail.com



L'ATELIER GOURMAND DE LUCIE

Service de traiteur

09 72 12 58 75 • 07 69 08 12 41
contact@latelier-gourmand-de-lucie.fr



Votre activité n'est pas encore
répertoriée sur le site internet
de la commune ?

Vous pouvez contribuer
à son actualisation
en adressant un mail à :

secretariat.behoust@orange.fr

Mairie

Tél. : 01 34 94 67 70

Permanences Téléphoniques : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Secrétariat de mairie ouvert : Mardi de 17h30 à 19h. Samedi de 10h à 12h.

Courriel : secretariat.behoust@orange.fr

Site internet : www.behoust.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15

- Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...);
- Ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...).

Police Secours / Gendarmerie : 17

- Poursuivre une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage...).

Sapeurs-pompiers : 18

- Pour signaler une situation de péril ;
- Ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, électrocution, accident de la route...).

Numéro d'urgence européen : 112

- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- Par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

Femmes victimes de violence : 39 19

Prévention du suicide : 31 14

Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77

Canicule info service : 0800 06 66 66

Numéros utiles

SAUR (eau/assainissement) : 01 30 41 96 00

SICAE-ELY (électricité) : 01 34 94 68 01

Gendarmerie de La Queue les Yvelines : 01 34 86 63 00

Pharmacie de garde de nuit : Il faut appeler la gendarmerie (voir N° ci-dessus ou le 17) qui prévient la pharmacie de garde.

Pharmacie de garde de jour le dimanche et les jours fériés : Connectez-vous sur monpharmacien-idf.fr

ADMR Aide à domicile en milieu rural : 01 34 86 63 00

RIPAM : Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels : 01 34 86 17 81

Paroisse : Béhoust fait partie du groupement paroissial de Houdan/Septeuil.

• **Contact pour un décès, mariage, baptême** : 01 30 59 61 39.

• **Infos sur Église Saint-Hilaire** : behoust@gphoudan.fr

• **Site de la paroisse** : www.cathoudanais.fr

État civil

NAISSANCES

Andreia, Beatriz ARMADA GONÇALVES

née le 23 février 2025

Bienvenue à la jeune Béhoustienne.

MARIAGE

Gauthier, Hugo VERQUERRE

& **Joanne Michelle TAYLOR,**

se sont mariés le 7 septembre 2024

Félicitations.

DÉCÈS

André, Gabriel, Léon, Ernest GARNIER,

décédé le 26 novembre 2024

André François Eugène GOUSSON,

décédé le 10 mars 2024

Toutes nos condoléances. aux familles éprouvées.

Agenda / Bloc-notes

ÉCOLE PRIMAIRE DE BÉHOUST.

Tél. : 01 34 87 21 40 ♦ **Horaires** : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Périscolaire :

Horaires de la garderie du matin :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

À partir de 7h30

Horaires de la garderie du soir :

Lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 19h

Vendredi de 16h30 à 18h30.

Vacances Zone C

(Paris, Créteil, Montpellier, Toulouse, Versailles)

Vacances de Pâques :

Du lundi 14 avril au dimanche 27 avril 2025

Vacances d'été :

Du lundi 7 juillet au dimanche 31 août 2025



Béhoust



Bulletin municipal de Béhoust

1 Pl. du Village, 78910 Béhoust 

01 34 94 67 70 

secretariat.behoust@orange.fr 

www.behoust.fr 

Directeur de publication

Guy PELISSIER, Maire

Rédaction

Guy PELISSIER, Julie LAMBLOT, Elisabeth HOURDE,

Céline CAVAILLE-COLL, Laëtitia MARISSAL,

Jean-Pierre VOUTERS, Laura CHERDO

Photographies

Céline CAVAILLE-COLL, Julie LAMBLOT,

Guy PELISSIER, Jean-Pierre VOUTERS

Création et impression : Agence Créatis

Tél. 01 30 46 80 02 | agence-creatis.com

Pour la préservation de notre environnement
sachez que la Gazette de Béhoust est
imprimée sur du papier recyclé.